

Société Civile Immobilière du Village naturiste de La Jenny

Route de La Jenny 33680 LE PORGE Siret: 324 815 877 000 26 - RCS BORDEAUX

2 05 57 17 99 42

e gerance@lajennysci.fr

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2023

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est déroulée sur plus de 3h en présentiel et en vote à distance direct AG dans la salle Patrice Gaigne sur convocation du 4 octobre 2023 pour une unique résolution : vote du gérant 2024 2025 2026.

Avec la participation,

de notre avocat Me Valéanu, de notre expert-comptable Mr Pouget, de notre huissier de justice, de notre société organisatrice de vote Périclès, de notre société professionnelle son et visio, du gérant : Jean-luc Bentajou,

du président du Conseil de surveillance : Philippe Monpert.

La SCI du village naturiste de la Jenny comprend 731 associés pour 75 600 parts sociales.

Nous étions 496 associés présents et représentés pour 51500 parts sociales à l'émargement, et 100 associés en vote à distance en direct AG présents et représentés pour 10 500 parts sociales soit un total de 596 associes pour 62 000 parts sociales.

REPARTITION DES VOTES POUR L'ELECTION DU GERANT

Rappel des règles de majorité en Assemblée Générale Extraordinaire :

Quorum soit majorité absolue 50 % des participants : 31 100 votes en parts sociales favorables pour élection au premier tour et score le plus important au second tour.

135 associés n'ont pas participé à cette AG soit 13 600 parts sociales.

Rappel des faits

Mr Bentajou Jean-luc a annoncé sa démission à effet au 31/12/2023 lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2023 pour les raisons évoquées lors de son discours d'introduction le 20 mai 2023.

Suite à un appel d'offre auprès des associés de la SCI et sur 2 sites spécialisés, 14 candidats se sont manifestés pour cette élection :

- 1 Mr AMALRIC Fabrice
- 2 Mr DUCONGE Emmanuel

- 3 Mr GUIBERT Nicolas
- 4 Mme IRIARTE PERIZONIUS Virginie
- 5 Mr JULIE et SEIGNAT Jean-Christophe Daniel
- 6 Mr LACAZE Jean-Christophe
- 7 Mr MERIAU David
- 8 Mme MOITIÉ Emily
- 9 Mr PLUME Nicolas
- 10 Mme SANDERS Valérie
- 11 Mr SAVIOT Bernard
- 12 Mr SOUBIES Frédéric
- 13 Mr SZYMANSKI Franck
- 14 Mr TEIXEIRA (SCI JMA) Jean-Philippe

Leur dossier de candidatures a été diffusée aux associés et des vidéos ont été mises en ligne.

Les candidats ont pu exposer plusieurs fois physiquement leur projet aux associés.

7 ont poursuivi leur offre jusqu'à l'élection du 4 novembre 2023.

Le CS a organisé une journée de présentation d'une demi-heure pour chaque candidat la veille de l'AG.

Mr Bentajou Jean-luc gérant <u>conformément à sa convocation du 04 octobre 2023</u> n'a pris aucun pouvoir.

L'ensemble des pouvoirs, ainsi que le vote à distance ont été contrôlés par 4 associés dont le président du CS.

Le 04 novembre 2023

Le jour de l'AGE, des tables d'émargement ont été mises à disposition, des boitiers de vote ont pu être distribués pour un vote restant anonyme.

L'AG a débuté à 10 h.

Lors du calcul du quorum, un associé Mr Reiner Claude a demandé à 10h30 un boitier de vote, la demande a été acceptée.

Les candidats ont disposé de 10 mn pour soumettre leur projet.

Un vote test a été effectué.

Au début du vote, une personne Mme GIORZA Céline, qui avec Mr Menager Philippe, possède 2 chalets a signalé ne pas avoir eu de convocation et ne pas avoir eu de boitier de vote. La vérification de l'envoi de la convocation a été confirmée le jour même (le mail et le lien ont été ouverts plusieurs fois).

Pour des raisons pratiques, les numéros des candidats ont été modifiés de 1 à 7 avec un numéro 8 de vote blanc.

Le temps de l'élection a duré environ 6 mn au premier tour et 8 mn au second tour.

Aucun candidat n'est élu au premier tour.

Les candidats non élus ont eu la possibilité de s'exprimer auprès des associés et de remercier leur soutien.

La résolution, le résultat, le dossier et programme du candidat élu sont ci-dessous.

Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION 01:

L'Assemblée Générale des associés prend acte de la démission de Monsieur Jean-Luc BENTAJOU de son mandat et de ses fonctions de gérant de la SCI DU VILLAGE NATURISTE DE LA JENNY à effet du 31 décembre 2023 à minuit. Cette démission repose sur un juste motif ;

Et procède aux votes du nouveau gérant. Le remplaçant sera élu, pour une durée de trois années à compter du 1 janvier 2024 avec les pouvoirs disposés à l'article 24 des statuts.

Monsieur Jean-Luc BENTAJOU conscient de la difficulté de la tâche que représente la gérance de la SCI, souhaite bon courage au nouveau gérant.

Mise en place du vote des candidats restants par ordre alphabétique :

1	Mr	AMALRIC	Fabrice	associé 24*10
5	Mr	JULIE/SEIGNAT	Jean-Christophe - Daniel	associé 27*I / extérieur
8	Mme	MOITIÉ	Emily	associée 14*11
10	Mme	SANDERS	Valérie	extérieur
12	Mr	SOUBIES	Frédéric	associé 48*12
13	Mr	SZYMANSKI	Franck	extérieur
14	Mr	TEIXEIRA	Jean-Philippe	associé (SCI JMA) 11*03

1^{er} tour 2^{ième} tour

	/	-I		/ 1 ~		,	/		•
I 🗅 fufur	σerant ect ·	Elu po	บบา ไว สบ	Iree de 3	anc avec	IINA rami	ineration	de ±	
LC TUTUI	gerani est	Liu po	Jui la ui	arce ac 3		unc remi		uc c	-

RESULTAT DU VOTE:

		R1 - CANDIDATS - 1er TOUR	RESULTAT DANS LA SALLE	RESULTAT DANS LA SALLE	RESULTAT A DISTANCE	RESULTAT A DISTANCE	TOTAL DU VOTE en	TOTAL DU VOTE
			en parts	en %	en parts	en %	parts	%
1	Mr	AMALRIC Fabrice	16 800	32,60%	2 800	30,80%	19600	32,30%
2	Mr	JULIE Jean-Christophe /SEIGNAT Daniel	5 700	11,10%	1 600	17,60%	7300	12,00%
3	Mme	MOITIÉ Emily	2 700	5,20%	600	6,60%	3300	5,40%
4	Mme	SANDERS Valérie	18 900	36,70%	2 400	26,40%	21300	35,10%
5	Mr	SOUBIES Frédéric	500	1,00%	200	2,20%	700	1,20%
6	Mr	SZYMANSKI Franck	2 600	5,00%	300	3,30%	2900	4,80%
7	Mr	TEIXEIRA Jean-Philippe	4 300	8,30%	1 200	13,20%	5500	9,10%
8		VOTE BLANC	-	0,00%	-	0,00%	0	0,00%
		TOTAL	51 500	100,00%	9 100	100,00%	60600	100,00%

			RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT	TOTAL DU	TOTAL DU
		R1 - CANDIDATS - 2eme TOUR	DANS LA SALLE	DANS LA SALLE	A DISTANCE	A DISTANCE	VOTE en	VOTE
			en parts	en %	en parts	en %	parts	%
1	Mr	AMALRIC Fabrice	25 600	49,70%	4 800	52,70%	30400	50,20%
2	Mme	SANDERS Valérie	24 000	46,60%	4 200	46,20%	28200	46,50%
3		VOTE BLANC	1 900	3,70%	100	1,10%	2000	3,30%
		TOTAL	51 500	100,00%	9 100	100,00%	60600	100,00%

Mr AMALRIC Fabrice, associé chalet 24*10, est élu gérant 2024-2025-2026 avec une rémunération de 3 800 € à effet du 1 janvier 2024.

Ce PV AG ne tient pas compte de sa proposition d'une diminution de salaire avec un statut d'autoentrepreneur.

Mr Bentajou Jean-luc souhaite bon courage et félicite le nouveau gérant.

La séance est levée à 12h45

ANNEXE A CE PV : Candidature et programme de Mr AMALRIC



Candidature de Fabrice AMALRIC

pour la gérance de la SCI du Village de La Jenny

https://lajennyapaisee.com

Mot de passe = Soleil



« C'est ensemble que nous imaginerons le futur de La Jenny » grâce à une gouvernance collective, moderne et fièrement naturiste

La Jenny apaisée

Qui suis-je?

Je suis Fabrice AMALRIC, j'ai 59 ans, j'ai deux grands enfants Thibault et Gauthier et je suis en couple. Tombé amoureux de ce magnifique paradis naturiste, je suis devenu à mon tour propriétaire d'un chalet, en avril 2019. Je suis quelqu'un de posé et dynamique à la fois, homme de projets et homme de parole, je suis pragmatique et organisé. Compétiteur sportif, j'ai un fort esprit d'équipe et j'aime le contact avec les gens.

Pourquoi suis-je candidat?

J'aime notre Village et les valeurs du naturisme : le respect de soi, des autres et de la nature.

Je souhaite pendant ce mandat, dans une ambiance apaisée, construire l'avenir de la Jenny, dans un contexte de changement économique, écologique, technologique, sociologique et générationnel.

L'enjeu est, pour nous tous, de continuer à profiter de ce lieu exceptionnel dans une nature préservée et protégée.

Pourquoi voter pour moi?

Ma réflexion est longuement mûrie depuis 2 ans et partagée avec d'autres associés. Ils sont nombreux à me soutenir aujourd'hui dans cette démarche.

Ma candidature s'appuie sur des compétences, nécessaires aux missions de gérance du village de la Jenny : 35 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la Gestion, de la Négociation, de la Direction en Entreprise et dans le milieu associatif, dans le Développement Durable, la Pédagogie et la Communication.

Ma candidature s'appuie sur un investissement à temps plein dans cette mission, car je quitterai bien entendu mon poste actuel pour me consacrer à ce rôle de gérance de notre village et de notre communauté.

Je me concentrerai sur ce qui est pour moi le cœur du rôle du gérant : une gouvernance collective et démocratique. Car il est essentiel de préserver l'intérêt général de la communauté naturiste que nous formons dans la gestion de notre village.

Il est également essentiel que les Associés décident collectivement des orientations stratégiques, des dépenses et investissements structurants de notre Village. Même en dessous du seuil de 114K€ défini à l'article V 14 des statuts.

Il est tout autant essentiel que l'intérêt de la communauté que nous formons, passe au-dessus du seul intérêt d'un gérant qui peut dans les statuts actuels centraliser une grande partie des pouvoirs. Avec toutes les dérives que cela peut entrainer.

Mes engagements

Une gestion financière moderne, transparente, performante et plus économique.

Mon objectif est **de me consacrer à plein temps** à la gestion de la Jenny pour appliquer les décisions de l'AG et atteindre les objectifs que nous nous serons fixés. Aussi pour garantir la qualité de la gestion administrative comptable et financière, je choisirai **la meilleure plateforme logicielle en collaboration avec l'équipe de la SCI en place**. Nous bénéficierons pour un **coût maîtrisé**

- D'une gestion générale plus moderne permettant par exemple de mensualiser le règlement des charges.
- D'une gestion transparente et consultable à tout moment par tous les associé(e)s.
- D'une présentation stable et standardisée de nos budgets, alignée sur les décisions des AG
- D'une organisation des réunions et Assemblées Générales automatisée, sécurisée, plus économique et simplifiée.

Je proposerai en AG, d'Intégrer progressivement le fond de prévoyance et la carte club dans le montant des charges.

Concernant mon salaire, je soumettrai au vote de l'AG une rémunération à hauteur de **3 800 euros nets par mois**, soit une économie annuelle globale de **26 000 euros** par rapport à la rémunération du Gérant votée à l'AG 2022.

Une gestion transparente régulièrement validée par les Associé(e)s.

- Tous les **travaux et projets (sauf urgence) seront validés en Assemblée Générale** avant leur réalisation (cf. art 30 des statuts). Ces projets seront présentés de manière détaillée avec des devis.
- Proposer plusieurs solutions pour chaque projet et communiquées en amont des assemblées générales.
- Organiser systématiquement une réunion préparatoire à l'AG.
- **Limiter les procurations** de vote à quelques pouvoirs par associé (gérant ou non) : 1, 3 ou 5 pouvoirs à définir ensemble en AG et en conséquence les règles de majorité des votes en AG.

Réfléchir avec vous à l'évolution des statuts de notre SCI.

L'étude réalisée en 2015 par KPMG soulignait la nécessité de réfléchir à deux sujets importants : le statut fiscal de la SCI et sa gouvernance.

1. Dans le cadre du régime de transparence fiscale, notre SCI doit limiter son activité à la gestion du bien immobilier et ne doit pas rendre des services à ses associés sauf à être assimilée fiscalement à une société commerciale. Le régime actuel nous interdit d'internaliser toute autre activité même pour mieux la maîtriser (animation, commerces p.ex.).

Nous devons identifier **la meilleure situation juridique** éventuelle en termes de gouvernance et évaluer les impacts possibles d'une transformation juridique pour la SCI et les associés sur le plan économique, fiscal et des taxes (TVA, charges salariales, taxes, mise au jour des plus-values latentes des parts etc...).

Nos statuts, d'autre part, donnent quasiment tous les pouvoirs au Gérant élu.
 « Il dispose des pouvoirs les plus larges pour agir au nom de la société dans le cadre de l'objet social ».

La seule limite prévue par les statuts est la demande préalable d'autorisation par l'assemblée statuant à la majorité ordinaire pour tout emprunt ou engagement de dépenses supérieur ou égal à 114.336 €.

De plus, **le gérant dispose sans limite de nombre des procurations des votes** lors des assemblées générales pour valider ou rejeter les projets présentés, élire les membres du Conseil de Surveillance et le Gérant.

Pour une gestion démocratique et équilibrée de notre SCI, je m'engage à vous proposer une modification de nos statuts.

- Tous les travaux et projets (sauf urgence) seront validés en AG avant leur réalisation (cf. art 30)
- Proposer en AGE de **limiter le nombre de pouvoir par associé**, nombre (1, 3, 5 ?) à discuter ensemble et **redéfinir en conséquence les majorités**.
- Redéfinir et augmenter les pouvoirs de contrôle du Conseil de Surveillance qui nous représente sur le Gérant.

Engager une démarche environnementale durable et structurée.

En accord avec nos valeurs naturistes, pour **protéger notre espace exceptionnel et répondre à la demande écologique des associés et des locataires**, nous devons expliciter et structurer **notre politique environnementale** qui sera mise en valeur par des **certifications et/ou des Écolabels** garantissant la pérennité de notre engagement.

Pour cela, nous collaborerons avec la Région Nouvelle Aquitaine, et le Conseil départemental de la Gironde qui soutiennent financièrement et techniquement le Tourisme « vert », priorité économique régionale. Je dispose de contacts intéressants avec les experts de ces entités.

Engager un programme de rénovation et de développement de nos infrastructures.

Le développement de nos infrastructures et la stratégie de l'allocation de l'espace sont des socles essentiels pour la pérennité de notre Village et pour son adaptation aux besoins actuels et futurs des associé(e)s et des touristes. Je réaliserai un audit technique précis de nos infrastructures actuelles pour définir un plan de maintenance et d'investissement sur 10 ans : STEP, Gestion de la forêt et risque incendie (OLD), Piscine, Canalisations des eaux usées, canalisations d'eau potable et de protection incendie, postes de pompage et de relèvement, bassin de rétention d'eau du golf, rénovation de nos bâtiments existants....

Quelques exemples :

- **Rénover les salles existantes** (salle Patrice Gaigne, Boomerang...) pour les rendre conviviales, confortables et utilisables toute l'année, pour accueillir dans de bonnes conditions les activités et animations.
- Concevoir et réaliser un espace attractif éco durable adapté aux activités des ados et des jeunes. C'est un sujet urgent et important : il conditionne la fidélisation des jeunes parents locataires, vivier d'associés futurs.
- Etudier sérieusement la faisabilité d'une balnéothérapie ou d'un centre SPA.
- Évaluer la pertinence d'un **système amovible de couverture de notre piscine de nage** contribuant à la réalisation d'économies importantes sur son chauffage et donc prolongeant la durée de son ouverture.
- Envisager ou non la pose de panneaux solaires sur les toitures des commerces afin de réduire les coûts de chauffage et de fonctionnement de la piscine, de la STEP et nos bâtiments, tout en préservant l'esthétique globale.

Bénéfices attendus de l'ensemble de ces projets :

- Permettre aux associés de profiter du site sur une durée plus longue.
- Améliorer l'attractivité naturiste de notre Village et donc développer la location de nos chalets hors de la seule saison estivale.
- Répondre aux attentes de toutes les générations.
- Développer des **offres de commerces toute l'année**, comme notre poissonnier, grâce à une fréquentation plus élevée.





Ma proposition : ce que je souhaite mettre en œuvre

- Consolider **notre identité et nos valeurs naturistes**, alliant la tradition et la modernité.
- Mettre en place une gouvernance collective, transparente, démocratique et équilibrée.
- Mettre en place une culture de performance et de satisfaction pour les Associés et les locataires.
- Organiser une gestion financière partagée, stable, moderne et transparente.
- Réfléchir avec vous aux évolutions de notre Village pour s'adapter aux enjeux sociétaux dans un contexte mouvant et évolutif.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Ma proposition nécessitera un véritable **travail de vision collective partagée** sur l'identité, les valeurs et la gouvernance de la Jenny (notamment via une révision des statuts actuels) avec tous les associés qui le souhaitent.

Des groupes de réflexion collectifs auront à décliner concrètement ces choix d'orientation dans les différentes thématiques sur les enjeux majeurs à venir.

Ces groupes, auxquels vous êtes toutes et tous invités à participer, fédèrent des énergies, des connexions et des expertises riches et multiples. Ils et elles sont issus du Conseil de Surveillance comme des associés volontaires et motivés par les enjeux stratégiques de notre Village :

- **Le naturisme** dans notre Village et à la plage. Quelle pratique et degré voulons-nous et comment le promouvoir pour atteindre cet objectif ?
- Les animations pour la haute saison et la basse saison : Les contenus, l'organisation, le financement, les logements des saisonniers.
- L'offre des commerces pour convenir aux associés et aux locataires.
- L'accès aux handicapés aux infrastructures de notre domaine.
- La gestion de la forêt de La Jenny et la protection contre les risques d'incendie.
- La politique environnementale de La Jenny.
- La moyenne et basse saison pour les associés et les locataires.
- Les infrastructures du futur : L'avenir de la Jenny et les innovations.
- Définir une charte graphique esthétique, discrète et bien intégrée dans le Village : panneaux, mobiliers, plantations, œuvres décoratives.

Nous prendrons ainsi toujours **les bonnes décisions**, en vous impliquant toutes et tous dans les réflexions, en pesant le pour et le contre ensemble, et en rassemblant vos expertises, vos intelligences et vos énergies.

Pour conclure, soyez assuré(e) que si je suis élu, je m'engage à :

Mettre en œuvre mon programme et mes engagements.

Communiquer avec vous très régulièrement.

Mesurer votre satisfaction et celle des locataires.

Entendre les Associé(e)s et les locataires pour bénéficier de leurs bonnes idées.

Intensifier les relations avec les institutionnels (Mairie, Département, Région Préfecture, ADEME, AFNOR,

ONF, Conservatoire du littoral ...) et bénéficier de leurs soutiens techniques et financiers.

Manager avec bienveillance et efficacité les salariés de notre SCI.

Faire respecter le Règlement Intérieur de notre SCI pour les extensions et les travaux des chalets.



Le 1er août 2023

Ma conviction, c'est ensemble que mons névessinons le feter de la Jenny. F-Al

Budgets prévisionnels 2023 et 2024 sans augmentation des charges Réalisés avec les informations en ma possession.

	Budget prévisionnel 2023			Budget prévisionnel 2024			
	Total	par chalet	%	Total	par chalet	%	
Versements des charges associés	1 219 428	1 613	55%	1 219 428	1 613	58%	
Versement au Fonds de prévoyance							
associés	415 800	550	19%	415 800	550	20%	
Revenus autres (location commerçants)	339 980	450	15%	346 780	459	16%	
Nouvel emprunt	250 000	331	11%	120 000	159	6%	
Total recettes	2 225 208	2 943	100%	2 102 008	2 780	100%	

Budget de fonctionnement	Total	par chalet	%	Total	par chalet	%
Charges de Personnel	747 600	989	33,7%	720 000	952	34,3%
Energie	267 420	354	12,0%	230 000	304	10,9%
Services Extérieurs	201 996	267	9,1%	200 000	265	9,5%
Remboursement emprunts	149 499	198	6,7%	160 000	212	7,6%
Taxes/impôts	130 756	173	5,9%	135 000	179	6,4%
Services Extérieurs Autres	124 000	164	5,6%	124 000	164	5,9%
Petits équipements	98 600	130	4,4%	100 000	132	4,8%
Entretien	54 546	72	2,5%	55 000	73	2,6%
Amortissements	17 120	23	0,8%	17 120	23	0,8%
Charges financières	12 000	16	0,5%	12 000	16	0,6%
Ecart de règlement	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Charges Exceptionnelles	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Total Budget de fonctionnement	1 803 537	2 386	81,2%	1 753 120	2 319	83%

DEPENSES FDP hors emprunt	Total	par chalet	%	Total	par chalet	%
Poubelles enterrées	77 473	102	3,5%			0,0%
Bat Centre	70 741	94	3,2%			0,0%
Piscine (Budget 2025 & 2026)	51 361	68	2,3%			0,0%
Piste Cyclable	43 014	57	1,9%			0,0%
Sécurité	35 015	46	1,6%			0,0%
STEP *	34 490	46	1,6%	150 000	198	7,1%
Padel	30 203	40	1,4%			0,0%
Travaux Routes	27 878	37	1,3%	30 000	40	1,4%
Travaux Bureaux SCI	18 000	24	0,8%			0,0%
Chenilles/forêt	10 500	14	0,5%	10 500	14	0,5%
Composteurs	9 254	12	0,4%			0,0%
Réseaux/Eclairage Public	7 000	9	0,3%	7 000	9	0,3%
Plage	1 371	2	0,1%			0,0%
Gestion de la forêt et risque incendie**			0,0%	100 000	132	4,8%
Panneaux Photovoltaïques (Budget						
2025)			0,0%			0,0%
Golf			0,0%	45 000	60	2,1%
Tir à l'arc			0,0%	5 000	7	0,2%
Dépenses travaux et rénovations	416 300	551	18,8%	347 500	460	17%

TOTAL DEPENSES	2 219 837	2 936	100,0%	2 100 620	2 779	100,0%
----------------	-----------	-------	--------	-----------	-------	--------

^{*}STEP: rénovation du bassin d'aération (étanchéité).

^{**}Gestion de la forêt : mise en conformité par rapport aux nouvelles réglementations risques incendie.

Fabrice AMALRIC

La Jenny 33680 Le Porge

MON CURRICULUM VITAE



59 ans – 2 enfants 06 08 03 57 24 famal33@hotmail.fr

RESPONSABLE REGIONAL

Expert Développement Durable France

Expériences

Depuis 1999 Steelcase

Responsable Régional - CA annuel : 8 Millions d'euros.

- Développer la part de marché et garantir la marge régionale.
- Manager une équipe transversale de 15 vendeurs.
- Faire monter en compétence mes équipes.
- Accompagner, animer, motiver et faire adhérer mes équipes.
- Organiser et coordonner les individus pour les projets majeurs.
- Développer les missions de Conseil et de Consulting auprès de nos clients.
- Mesurer la satisfaction client et élaborer des plans d'actions pour l'améliorer.
- Analyser et élaborer en équipe les réponses aux Appels d'Offres publics.
- Participer au recrutement des collaborateurs commerciaux.
- Représenter et promouvoir l'Entreprise dans les réseaux régionaux (CCI, Clubs d'entreprises, Collectivités locales...).
- Gérer la relation avec les grands comptes internationaux, nationaux et régionaux.

Expert Développement Durable France

- Garantir la formation des équipes internes et partenaires externes.
- Interventions nationales et Régionales en tant qu'Expert dans les manifestations.
- Membre de la plate-forme sud ouest ISO 26000
- Membre de l'association régionale SQVT (Santé, Qualité de vie au travail).

2013 - 2017 **Président du Club des Entreprises de Mérignac** (Plus grand Club d'Entreprises d'Aquitaine 300

Adhérents) et depuis 2017 membre du CA.

Depuis 2011 Intervenant et animateur de modules de formation sur la RSE, la négociation commerciale et le Management (160 heures en 2022)

ISG Bordeaux : Animation de 11 modules de 2 heures, Examen Partiel et suivi projet

ISEG Bordeaux: Animation Workshop Séminaire de 14 heures.

IUT Bordeaux 1 Département Sciences et Génie des Matériaux : Animation de 5 modules de 3 h.

Le CRED (Université de Bordeaux) : Animation Workshop Séminaire de 7 heures.

IFAG: Animation sur la RSE de 20 modules de 2 heures.

1991 - 1998 Aquidoc Concession Xerox sur la Gironde

Direction Commerciale d'une équipe de 5 vendeurs.

CA Annuel 1 Million d'euros

1988 - 1991 Rank Xerox Paris

Responsable Grands Comptes et système haut volume.

Formation

1987 **Diplômée IPAG** (école de commerce – Paris VI) – Bac + 4 Formation Continue Management, Gestion de projets, Gestion du temps (Mercuri)

Prise de parole en public (Symbiosis).

Informatique Maîtrise des logiciels Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Internet.

Langue Anglais courant

Centres d'intérêts

Famille, jogging, musique, tennis, boxe française, ski, lecture.